



Nom de famille d'un enfant

Par **Pokereuse26**, le **21/02/2012 à 13:52**

Bonjour,

J'ai eu en 2010 une fille qui a été reconnu par son papa avant sa naissance mais je lui ai fait signer des papiers pour que notre fille porte seulement mon nom de famille car nous étions séparés.

Depuis nous sommes de nouveau ensemble et nous souhaiterions que notre fille prenne son nom à lui et plus le mien.

Quels sont les recours pour faire ce changement?

Si nous nous marions, ce changement se fera-t-il automatiquement ?

Nous attendons un deuxième enfant qui portera son nom à lui.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Cordialement.